

Lait's go

Numéro 39 - Septembre 2023

La revue des Conseil Élevage



FIDOCL / OPTILAIT
CONSEIL ÉLEVAGE

Donner du sens à la mesure



Le travail en élevage



P.2-3

OPTIMISER

Comment remplacer l'irremplaçable ?

P.4-5

VALORISER

La base du métier des entreprises de conseil en élevage

P.6-7

VISIONNER

Une salle de traite adaptée pour plus de confort

P.8-9

TRANSMETTRE

Anticiper dès aujourd'hui pour concrétiser demain

P.10-11

ORGANISER

APTIMIZ : un outil innovant pour mesurer le temps de travail

P.12

SOLUTIONNER

Se poser des questions pour échanger et anticiper

TRAVAIL

Comment remplacer l'irremplaçable

Le départ, subi ou anticipé, d'un associé ou d'un salarié est toujours l'occasion pour les éleveurs de revoir le fonctionnement de leur exploitation ou de leurs ateliers.

Des solutions diverses à combiner

Plusieurs solutions sont envisageables : embaucher un salarié ? Automatiser ou optimiser certaines tâches ? Améliorer les conditions de travail ? Réduire un atelier ? Si le choix est fait de garder la dimension économique actuelle et donc la dimension des ateliers, trois leviers existent pour palier au départ d'un associé ou salarié : la main d'œuvre, la conduite technique du troupeau et les équipements. Chaque éleveur choisira un ou plusieurs leviers en fonction de ses besoins et objectifs de production. Dans tous les cas il faudra retrouver un nouvel équilibre.

Recruter, déléguer, oui mais comment ?

Lors du départ d'un salarié ou d'un associé, l'une des premières solutions envisagées est de recruter. Cette solution, la plus logique, est loin d'être évidente. Trouver un associé, en général hors cadre, n'est pas toujours facile. Certaines démarches existent afin de faciliter la mise en relation entre les éleveurs et les personnes ayant un projet d'installation (répertoire départemental à l'installation, stage parrainage etc). Il faut aussi réunir plusieurs conditions pour proposer un projet attractif pour le futur associé (reprise de capital, rémunération, conditions de travail, développement futur, voire logement). Le recours au salariat, partagé ou en propre, est intéressant. Cela peut-être aussi une solution transitoire avant une association future. Les éleveurs peuvent également faire le choix de diminuer la charge de travail sur l'exploitation en déléguant certaines tâches à des entreprises extérieures (chantiers de récolte ou travail du sol par exemple) ou en intégrant une CUMA.

Simplifier la conduite technique du troupeau

Certains élevages mettent en œuvre des solutions portant sur la conduite technique du troupeau laitier afin de modifier l'organisation du travail. Le regroupement de vêlages sur une seule période de l'année est une pratique mise en place afin d'ajuster la production en fonction des ressources fourragères disponibles. Cette pratique induit des pointes de travail à des périodes clés (insémination, vêlages, traite etc.) et sa réussite passe par la maîtrise de la reproduction du troupeau. Mais elle permet de libérer du temps à d'autres périodes. Afin de réduire le temps consacré à la distribution de l'alimentation, certains éleveurs font le choix de la ration complète. Pour les génisses la distribution 3 fois par semaine d'une ration mélangée peut aussi être envisagée.

Equipements et bâtiments, trouver le bon compromis

De plus en plus d'élevages se tournent vers l'automatisation et l'adaptation de leurs bâtiments pour faciliter le travail et réduire la pénibilité. Les investissements envisagés concernent principalement la traite : mise en place de robot de traite, rénovation de la salle de traite. Cela concerne également la conduite du troupeau : mélangeuse, DAC, repousse fourrage, racleur automatisé, détecteur de chaleur etc. De nombreux élevages construisent également des nurseries plus adaptées à la santé des veaux et à l'élevage des génisses. En effet, un environnement idéal pour les veaux permet d'avoir des animaux en meilleure santé et de gagner du temps sur le soin des veaux (veaux moins malades etc.). La mise en place de DAL ou investir dans un taxi à lait permet également d'économiser du temps. Attention toutefois ces équipements permettent des gains de productivité et réduisent l'astreinte mais ne remplacent pas l'œil des éleveurs et la présence quotidienne. Les investissements ne doivent pas se traduire par une hausse des volumes et donc du travail global !



Clément Rodier, conseiller d'élevage à CEL15 et les éleveurs du GAEC du Ventadou, Anthony et Blandine

GAEC du Ventadou, famille Job – Celoux (15)

« Anticiper le départ d'un associé est la clé pour une sérénité future »

Anthony est associé avec sa mère Marie-Thérèse et sa femme Blandine sur une exploitation de 90 Montbéliardes et environ 60 génisses sur 137 ha majoritairement en herbe (20 ha céréales et 16 ha maïs). Un petit troupeau de 20 vaches Aubrac pâture les surfaces éloignées non mécanisables.

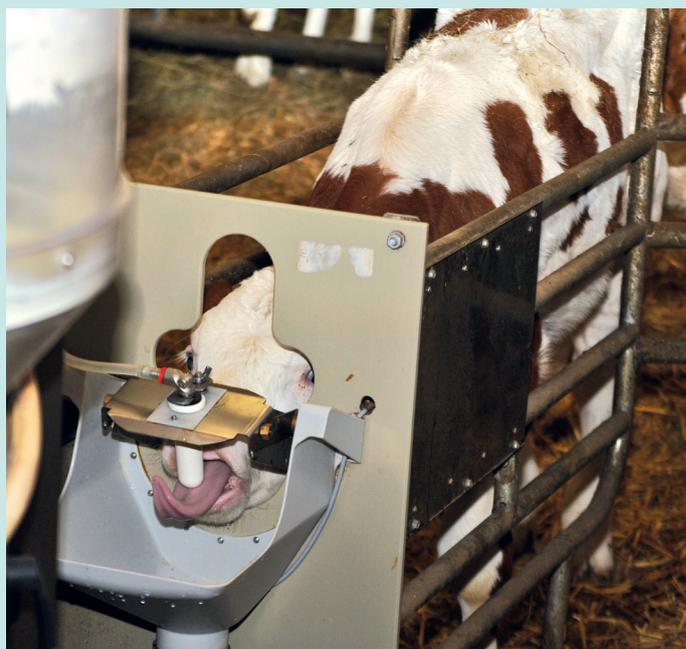
« Lors de l'installation de Blandine en 2018, nous avons prévu d'investir dans un DAL. Jusqu'ici c'est Marie-Thérèse qui faisait boire les veaux. Etant donné qu'elle doit prendre sa retraite fin 2023, nous avons anticipé son départ en mettant en route le DAL en janvier 2021 ».

Comment vous organisez vous autour de ce DAL ?

« Tous les veaux naissants reçoivent du colostrum en biberon et passent systématiquement au bout de 5 jours dans les parcs où est installé le DAL. Les veaux sont séparés en deux parcs : un parc pour les mâles et un parc pour les femelles. C'est un DAL mixte qui permet de travailler soit avec du lait entier soit avec du lait en poudre. Nous paramétrons en fonction du sexe et de l'âge des veaux un plan d'allaitement. Une fois que le numéro de boucle est enregistré dans le DAL, celui-ci distribue la quantité exigée au veau en fonction de son âge. Le plan d'allaitement commence à 2L tous les 3 à 4 heures, jusqu'à 8L par jour pour les femelles. Dans les parcs, les veaux ont accès à du foin et de l'aliment en plus du lait ».

Quels sont pour vous les avantages et inconvénients de ce dispositif ?

« Le DAL permet de réduire l'astreinte de la buvée des veaux à heure fixe. Les veaux sont moins malades et ont de meilleures croissances de 0 à 2 mois. Cela procure moins de stress également pour les femelles. Il distribue un lait à bonne température. C'est cependant un outil qui doit être lavé régulièrement pour garantir une bonne santé des animaux. Un cycle de lavage se lance deux fois par jour et nous nettoyons le DAL 2 à 3 fois par semaine l'hiver et tous les deux jours en été. Malgré l'astreinte en moins, cela demande tout de même de la surveillance pour vérifier que chaque animal boit bien ce qu'il faut ».



Quels sont vos futurs projets sur l'exploitation suite au départ prévu de Marie-Thérèse ?

« Nous souhaitons investir dans des logettes pour le couchage des vaches laitières (en aire paillée aujourd'hui) pour réduire le travail. Concernant les velles et les génisses, nous avons pour le moment adapté le bâtiment existant mais ce n'est pas idéal avec de la concurrence entre les génisses d'âges différents. L'idée serait de pouvoir créer une nurserie, en dehors du bâtiment des laitières afin d'avoir une ambiance adaptée à ces catégories d'animaux. Nous souhaiterions également embaucher un salarié à mi-temps (en partage avec une autre exploitation par exemple) ou un salarié ponctuel pour les grosses périodes de charge de travail (40 jours par an environ). »

Elisabeth BONNAL Cantal Conseil Elevage

CONTROLE DE PERFORMANCE

Le contrôle de performances : la base du métier des entreprises de conseil en élevage.

Lorsque les entreprises de conseil en élevage (ECEL) se prénommaient encore « contrôle laitier », il était évident de faire le lien avec le contrôle de performances.

Qu'est-ce que le contrôle de performances ?

Aujourd'hui, le métier a évolué, mais la base du conseil en élevage reste toujours le contrôle de performances.

9 à 12 fois par an, en une ou deux traites, pour les vaches mais aussi les chèvres et brebis laitières, en salle de traite comme pour les robots de traite, le contrôle de performances est réalisé soigneusement par les agents de pesée ou par l'éleveur lui-même. Le but est de récolter des données quantitatives et qualitatives qui permettront d'aider au pilotage du troupeau et d'alimenter les bases de données génétiques.

Il existe aujourd'hui plusieurs outils pour faciliter ce contrôle et la récupération des données.



La pesée électronique pour réduire le risque d'erreur.

La pesée électronique, ou LP@, est en place depuis plusieurs années et permet de substituer la liste de pesée papier au profit du smartphone. Gain de place sur la table, gain de temps, réduction du risque d'erreurs, la LP@ est aussi un confort de travail pour l'éleveur, qui n'a plus besoin de donner le numéro ou le nom des animaux.

À la fin de la pesée, les enregistrements sont automatiquement transférés sur le serveur de traitement des données pour permettre le mariage de toutes les informations.

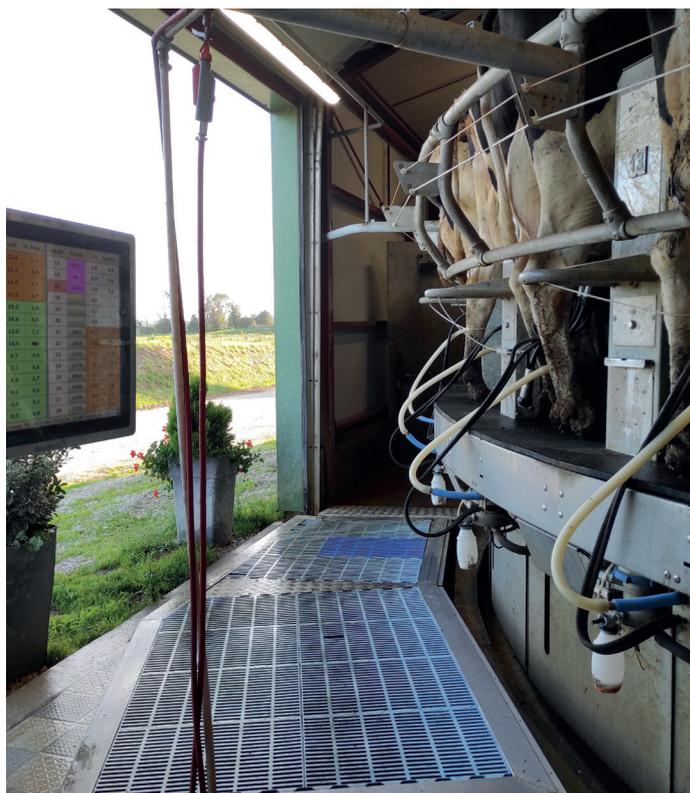
Les compteurs électroniques pour simplifier la logistique.

Certaines salles de traite sont équipées de compteurs électroniques et préleveurs qui permettent de ne pas installer de matériel de pesée. Gain de temps pour les agents de pesée, facilité pour les éleveurs en protocole B, ces installations simplifient la lecture des poids de lait.

Ces compteurs, comme le matériel de pesée classique, sont vérifiés annuellement.

Dans le cas où les compteurs sont reliés à un ordinateur et à une connexion Internet stable, il est possible d'utiliser des passerelles. Ori-Automate et Datahub sont des logiciels d'échanges de données permettant une transmission à double sens (import-export). L'éleveur n'a plus besoin de saisir les informations d'inséminations, échographies, vêlages, entrées ou sorties d'animaux ; les échanges se font automatiquement. Dans l'autre sens pour les poids de lait, qui eux sont automatiquement transférés sur le serveur de traitement de donnée des ECEL.

Il est possible aujourd'hui d'utiliser le monitoring pour contrôler à distance le bon fonctionnement des compteurs à lait. Cette plateforme permet de ne pas programmer de vérification terrain si les compteurs sont tous en état de marche. A contrario, elle permet aussi d'alerter les éleveurs de dysfonctionnements sur un ou plusieurs compteurs et de pouvoir réagir le plus rapidement possible.





Qu'est-ce que le métier d'agent de pesée ?

Les agents de pesées sont les premiers maillons de la chaîne du conseil en élevage. Ce sont eux qui vont récupérer les données du contrôle de performances.

Audrey Mallard, agent de pesée depuis avril 2022.

« Après une carrière de secrétaire médicale, et à la suite d'un déménagement, j'étais à la recherche d'un poste qui offrait de la souplesse et de la flexibilité. Je n'avais jamais vu une vache de près et ne savais pas du tout à quoi m'attendre.

J'ai donc assisté à une pesée en observation et le contact avec les animaux m'a plu. J'ai donc eu une formation avec un agent de pesée et une coordinatrice pendant une semaine. A la fin de cette formation, j'ai pu faire les pesées en autonomie. Aujourd'hui j'effectue les pesées dans 25 élevages, gère le ramassage de flacons de 2 élevages en protocole B et le dépôt du matériel pour quelques élevages robotisés.

Ce qui me plaît le plus, c'est le contact avec les éleveurs, le relationnel est important pour moi, nous sommes « leur peseur », nous passons de bons moments et je suis contente d'aller au travail. J'apprécie également le contact avec les animaux, animaux dont je ne connaissais rien et sur lesquels j'ai appris beaucoup de choses !

Nous avons également beaucoup d'autonomie dans la gestion de notre travail, on nous fait confiance et ça, c'est important.

Depuis peu on m'a également confié d'autres missions comme la maintenance des compteurs, des Lactocorders, mais aussi des échantillonneurs robots. J'aide aussi à la vérification des compteurs à lait. C'est une partie manuelle du métier que j'aime, et cela me permet de comprendre le fonctionnement des machines à traire et du matériel que l'on utilise au quotidien. »

Nos ECEL rencontrent de plus en plus de problèmes de main d'œuvre pour effectuer les contrôles de performance. Ce poste peut convenir à tous types de profils et notamment aux personnes en recherche d'un emploi flexible, en complément d'activité ou d'un temps partiel (étudiants, retraités, double actif). Le protocole B, pesée réalisée par l'éleveur, est une solution alternative. Comme pour les agents de pesée, les éleveurs choisissant d'opter pour ce protocole bénéficient d'une formation et sont évalués tous les ans.

Il est très facile pour un éleveur ayant une salle de traite équipée de compteurs-préleveurs de réaliser son contrôle lui-même. En salle de traite classique, l'ECEL s'occupe de la logistique du matériel de pesée.

Arthur Basset, GAEC des Feux Follets (01), en protocole B depuis avril 2022.

« Nous avons opté pour le protocole B depuis plus d'un an avec notre entreprise de conseil élevage ACSEL (Ain et Saône-et-Loire). Nous sommes 4 associés et une apprentie, il est donc facile de s'organiser pour réaliser le contrôle nous-même. Un agent de pesée nous dépose les flacons, notre salle de traite est équipée de préleveurs et compteurs électroniques, ce qui nous laisse de la souplesse dans la réalisation. Le temps de traite n'est pas rallongé.

Les poids de lait sont enregistrés sur notre logiciel et, grâce à Datahub, sont transférés automatiquement sur le serveur de l'entreprise de conseil en élevage. Nous avons la Ip@ installée sur nos téléphones.

Il est pratique de connaître ses animaux, cela évite d'utiliser l'identification. Aujourd'hui nous ne reviendrions pas en arrière. »

Florine Damians, Aysel Conseil Elevage.

ERGONOMIE

Une salle de traite adaptée pour plus de confort.

Cette adaptation ergonomique a pour but de réduire la pénibilité du travail. Les troubles musculosquelettiques (TMS) restent les premières maladies professionnelles agricoles. En 2016, la MSA a recensé que 93,3% des maladies professionnelles étaient dues aux TMS. La traite est la plus grosse astreinte, l'installation de traite est l'outil de travail le plus important. De l'intégration dans le bâtiment à la traite en elle-même, différents axes d'amélioration du confort sont possibles.

occasionne trop de déplacements inutiles.

L'idéal est de limiter la présence d'escaliers et donc de privilégier les salles de traite de plain-pied.

Les dalles plastiques ou les tapis sur le sol sont plus souples et isolants. Ils permettent d'améliorer le confort du trayeur et d'éviter les glissades.

L'installation d'un plancher mobile adapte la hauteur des quais au trayeur. Ainsi, les épaules sont moins sollicitées.

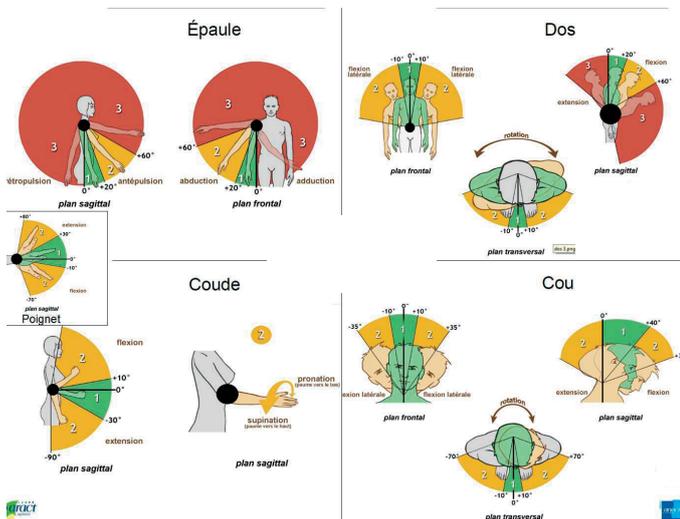
Pour éviter les déplacements et les flexions vers l'avant, utiliser un charriot suspendu au milieu de la fosse permet d'avoir le matériel de préparation de la mamelle à portée de main.

Les bidons de lait peuvent être posés sur charriot pour éviter les charges lourdes.

Enfin, il est important de ne pas laisser de matériel traîner dans la fosse de manière à limiter les risques de chute.

L'accessibilité à la mamelle

Il faut que les trayons se situent naturellement à une hauteur comprise entre les coudes et les épaules du trayeur, avec respect du champ visuel. Tout doit donc être mis en œuvre pour que l'éleveur ait un espace optimal d'au moins 70cm autour de la mamelle. Il faut éviter au maximum à ce que l'éleveur lève les bras au-dessus des épaules, car cela accentue très fortement le risque de TMS. La hauteur des quais doit permettre au trayeur de travailler le buste droit.



© Source INRS

Circulation et ambiance

Le cheminement des vaches vers le poste de traite est un préambule à une traite qui se déroule bien. Des installations telles que le chien électrique ou les portes pneumatiques avec commande sur toute la longueur du quai permettent d'éviter les déplacements inutiles.

L'implantation du bloc traite dans le bâtiment impacte l'ergonomie du travail.

Une bonne luminosité favorise un travail de qualité. Il faut éviter de créer des zones d'ombres qui obligeront l'éleveur à adopter des postures inconfortables pour mieux visualiser la mamelle par exemple.

Par ailleurs, un bruit constant et à haut niveau sonore ne rend pas le travail agréable.

Une fosse fonctionnelle

La largeur de la fosse ne doit pas être inférieure à 2 mètres, pour que le matériel de traite ne gêne pas le trayeur et pour accueillir si besoin un deuxième trayeur. Enfin, trop large elle

SDT	Taille du trayeur	Hauteur des quais (en VL)	Hauteur des mamelles
Epi	< 1,75 cm	80 cm	114 à 140 cm
	1,76 à 1,85 cm	89 cm	123 à 149 cm
	> 1,95 cm	100 cm	134 à 160 cm
TPA	Ajouter 10 cm aux hauteurs		

Source : Recommandations pour des postures adaptées en salle de traite (MSA Armorique, 2017).

Le démarrage automatique des griffes à la prise en moment évite des gestes répétitifs et supprime un mouvement agressif pour l'épaulé.

Le poids des griffes est aujourd'hui hétérogène, de 1.4 à 3.3kg. Le poids des griffes n'impacte pas l'éjection du lait, on recherche alors des griffes plus légères.

Le décrochage automatique réduit les risques sanitaire liés à la surtraite et la manipulation supplémentaire de matériel.

Il en est de même pour l'automatisation du post-trempage et de la désinfection des griffes.

EARL des Arbres, Lay (42)

« J'ai retrouvé une traite avec moins de pénibilité et plus adaptée à moi. »

Exploitation de Monsieur Petit, avec 1 salarié et 1 apprenti, spécialisé bovin laitier avec une soixantaine de vaches à la traite toute l'année.

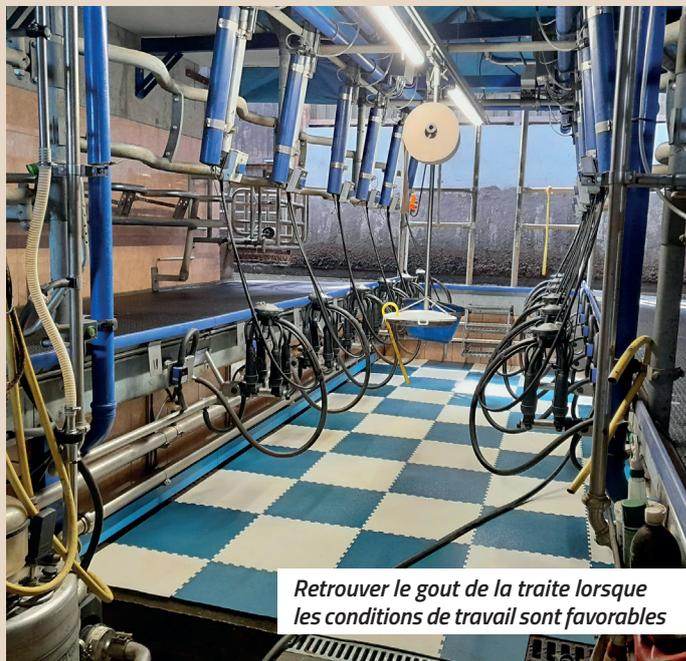
Vous avez changé la salle de traite, pourquoi ?

« L'ancienne datait de 1985, 2X5 épi 30°C avec décro, avec porte manuelle. La fosse n'était pas de plain-pied et cela faisait beaucoup d'effort physique pour sortir les bidons sur les escaliers, le raclage de l'aire d'attente était manuel, les vaches rentraient mal sur les quais et l'ossature commençait à bien vieillir. J'ai voulu réduire au maximum ce temps d'après traite et faciliter ma circulation et celle des animaux pour retrouver du confort.

Parlez-nous de la nouvelle installation.

« Pour respecter mon objectif de ne plus avoir d'aire de raclage ou couloir de retour à nettoyer, j'ai choisi une 2X6 épi 50°C qui s'intègre entre mes 2 aires de raclage. La SDT est d'occasion de 2009 pour l'ossature, puis rééquipement à neuf pour le matériel. Depuis, je n'ai plus besoin de lever les bras au-dessus des épaules, les griffes sont plus légères et disposent du démarrage automatique au soulever. J'ai fait installer une porte pneumatique avec ouverture-fermeture sur toute la longueur du quai pour limiter les déplacements et j'ai mis des tapis sur les quais et fosse et une servante à disposition sur rail dans la fosse.

« Le coût total avant subvention a été d'environ 120 000€ pour la maçonnerie, l'achat, le remontage et le rééquipement de la SDT et l'extension du bâtiment. En effet, j'ai dû rallonger une aire de raclage ainsi que la charpente pour installer la salle de traite.



Retrouver le goût de la traite lorsque les conditions de travail sont favorables

Après une année d'utilisation, quels sont vos ressentis ?

« J'ai retrouvé le goût de la traite. C'est bien plus confortable, c'est moins pénible et douloureux. En plus, j'ai gagné du temps et la traite est plus rapide. J'ai baissé la consommation électrique et les quantités d'eau. C'est vrai, comme la salle de traite est au milieu du bâtiment, elle n'est pas isolée et parfois il fait un peu froid. Mon seul regret, c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt. Renouveler l'installation de traite n'est pas un luxe, on passe beaucoup plus d'heures dans le bâtiment que sur le tracteur.

LAFFAY Baptiste : Loire Conseil Elevage



L'aire d'attente est raclée en même temps que l'aire d'exercice





RESSOURCES HUMAINES

Pérenniser son exploitation : anticiper dès aujourd'hui pour concrétiser demain.

Le renouvellement des générations est un enjeu de taille pour l'agriculture française. Près de 40% des agriculteurs ont plus de 55 ans et partiront à la retraite d'ici 2030. Mais actuellement, seul un départ sur trois est remplacé.

Faire face à l'évolution des structures agricoles.

Force est de constater que ces dernières décennies, les exploitations ont subi des évolutions notables de leur productivité, de leur technique et de la main d'œuvre. Parallèlement à la baisse du nombre d'exploitations, le métier d'agriculteur peine à attirer des candidats. Maintenir le nombre d'actifs agricoles constitue pourtant un défi essentiel. Entretenir les espaces naturels, garantir la sécurité alimentaire, préserver le dynamisme des zones rurales sont autant de sujets brûlants qui interagissent avec le réel besoin en main d'œuvre du monde agricole.

La main d'œuvre est le carburant de la production agricole

Trouver la personne de confiance et compétente avec qui collaborer pour faire face à un accroissement de travail ou une évolution de la structure relève du défi. Intégrer une nouvelle personne dans son équipe demande de la disponibilité et des ressources aussi bien humaines qu'économiques. Que ce soit pour une embauche ou une transmission d'exploitation, cette recherche doit s'anticiper. Dans quel cadre juridique ? Sous quelles conditions financières ? Ce sont autant de questions qui se posent au moment de franchir le pas.

S'appuyer sur des réseaux locaux pour recruter

Si le bouche à oreille reste un excellent moyen de communication, dans chaque département des relais peuvent aider les chefs d'exploitation à concrétiser l'embauche d'un salarié.

Plusieurs structures sont au service des exploitants. Le pôle emploi agricole permet de centraliser les offres et les

demandes pour le salariat agricole. Il est même parfois possible de lui déléguer les formalités administratives (contrats de travail, fiches de paies).

Le service de remplacement peut apporter une solution plus ou moins temporaire avec des possibilités de contrats pérennes.

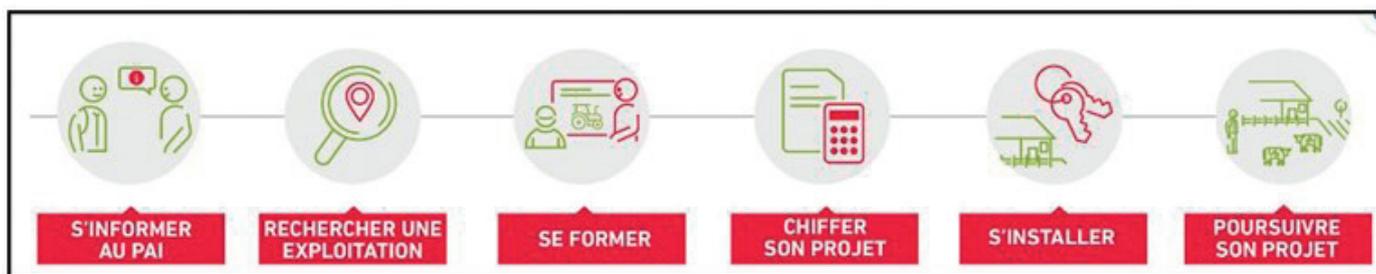
Le groupement d'employeurs dans le cadre d'une embauche dans plusieurs fermes peut être une alternative sur mesure. L'enseignement agricole est une porte d'entrée. L'apprentissage a le vent en poupe ! Cela permet d'intégrer à l'exploitation des jeunes souvent motivés. Toutefois, même si les demandes sont nombreuses, il ne faut pas oublier que le jeune doit compléter sa formation théorique par la pratique. Cet exercice demande un vrai rôle pédagogique pour le bon déroulement de la formation.

Transmettre ou intégrer un nouvel associé : se faire accompagner est indispensable

L'installation s'accompagne de nombreux défis : bâtir un projet d'entreprise viable dans la durée d'un point de vue économique et social tout en étant adapté aux nécessités de transitions du monde actuel. Pour avoir une visibilité satisfaisante, que ce soit pour le cédant ou pour le repreneur, les démarches doivent se réfléchir bien en amont !

Pour réussir une transmission, des points étapes sont à disposition. Le cédant peut se faire connaître au point accueil transmission. Le répertoire départ installation pourra ensuite mettre en relation des repreneurs en recherche d'exploitation ou d'association. Le point accueil installation (PAI), lui, permet de s'informer sur les démarches à entreprendre pour une reprise réussie.

Le chemin est encore long. Il faut se former, élaborer et chiffrer son projet et veiller à sa pérennité. Vais-je dégager un revenu de mon activité ? Vais-je avoir des conditions de travail correctes ? Vais-je m'entendre et avoir les mêmes objectifs que mes futurs associés ? Autant de questions qui amènent à réflexion pour mener à bien le projet. Des stages de parrainage sont très souvent proposés pour sécuriser et accompagner les porteurs de projets, humainement, techniquement et économiquement.



Chambre de France, 2020

GAEC DU BEAU SITE à ST ROMAIN LACHALM (43)

Embaucher pour alléger le temps de travail

Roland FRISON et Jean-Louis CLAPEYRON, associés au GAEC DU BEAU SITE à ST ROMAIN LACHALM (43) ont fait le choix de transmettre progressivement le métier. Arrivés en fin de carrière, ils ont réfléchi à la transmission de leur outil de travail.

Profiter des dernières années pour lever le pied.

Jean-Louis et Roland savaient qu'il n'y aurait pas de reprise familiale. Il y a 4 ans, ils ont choisi d'intégrer à leur structure un apprenti pour alléger le temps de travail. Pour Roland, « arrivé à 55 ans on commence à penser à la suite et on aimerait se faire relayer un peu pour souffler. C'était une volonté commune tant sur le plan humain que pour lever un peu le pied pour notre santé ».

Pourquoi avoir fait le choix de l'apprentissage et non pas du salariat ?

« La main d'œuvre sur l'exploitation concerne tous les associés. Avec Jean Louis, nous avons estimé que la charge de travail ne nécessitait pas un temps plein. L'apprentissage nous semblait plus facile à gérer que le partage d'un salarié. Puis, nous avions l'envie de transmettre un peu de notre expérience et donner le goût du métier à un jeune ». Le recrutement s'est

fait naturellement : Louis, fils d'éleveur du coin s'est présenté et l'embauche s'est faite aussi simplement que ça. Pour Louis, ce parcours lui a été profitable : « ça coupe de l'école, l'approche est beaucoup plus pratique, j'ai énormément appris à leurs côtés et me suis ouvert à d'autres techniques et méthodes ».

Comment envisagez-vous l'avenir de l'exploitation ?

« Nous avons trouvé notre repreneur Damien grâce au « bouche à oreille ». Aujourd'hui il a intégré l'exploitation en stage parrainage et nous travaillons sur la faisabilité technique et économique du projet avec un seul repreneur. Nous sommes conscients que cela demandera un recalibrage de l'exploitation ».

Pour Damien, désireux s'installer en lait sur une exploitation du secteur, l'exploitation, fonctionnelle et bien entretenue, lui plaisait. Il a démarré les études et démarches à l'installation : « les démarches sont longues mais pas inintéressantes, les nombreux échanges en formation permettent de se questionner, de se situer et de faire murir le projet ».

Damien a aujourd'hui intégré le GAEC DU BEAU SITE et pourrait concrétiser son installation en fin d'année, lors du départ en retraite de Roland. Souhaitons beaucoup de réussite et d'accomplissement dans les projets de chacun.



De gauche à droite : Roland FRISON, Louis MASSARDIER apprenti, Jean Louis CLAPEYRON et Damien TEYSSIER – repreneur

Le GAEC DU BEAU SITE en chiffres:

- 2 associés + 1 apprenti
- 62 vaches montbéliardes + la suite à 7800kg/VL - 41g TB / 34g TP
- 463 000l vendus à SODIAAL
- 92 Ha de SAU: 8ha de maïs ensilage, 12Ha de céréales, 25Ha de PT et 47Ha de PN

Jérôme GACHET, Haute-Loire Conseil Elevage



TEMPS DE TRAVAIL

APTIMIZ : un outil innovant pour mesurer le temps de travail

Lauréat à Innov’Space, Aptimiz est une application mobile de mesure et d’enregistrement du temps de travail en exploitation agricole. Son analyse permet de réorganiser les tâches les plus chronophages. Aujourd’hui l’application est utilisée par plus de 600 personnes. Un premier élevage en Isère l’utilise.

Une installation et utilisation facile en élevage

Vous utilisez au quotidien votre smartphone. C’est le GPS de celui-ci qui va permettre d’enregistrer vos déplacements. Aucun temps de saisie n’est donc nécessaire pour la récolte de données. En amont, il faut renseigner les principales zones de travail (salle de traite, logement des animaux, bureau, parcelles ...). D’après les horaires et les déplacements, l’outil permet ainsi de connaître le temps passé à chaque tâche. La visualisation des résultats peut être faite de manière journalière, hebdomadaire ou même annuelle.

Préserver la vie privée de chacun

Pour avoir une vue complète des activités, il est souhaitable d’équiper tous les associés et/ou salariés de votre exploitation. L’analyse en temps réelle est impossible afin de protéger la vie privée de chacun. De plus, l’enregistrement s’arrête dès que vous quittez les zones délimitées de l’exploitation. A vous de déterminer si des activités complémentaires sont à enregistrer ou non.

Un tableau de bord et des analyses par ateliers et activités

En moyenne, 3 à 6 mois sont nécessaires afin d’avoir les premiers résultats fiables : temps hebdomadaire de travail, temps par ateliers ou activités. Vous pouvez alors rechercher les leviers pour l’amélioration de certaines tâches. L’année suivante permet de s’assurer de l’efficacité des changements entrepris.

Evaluer toutes les activités

L’objectif est de quantifier chacune des activités et identifier les tâches les plus chronophages. Cela permet aussi d’apprécier les

déplacements quotidiens au sein de la ferme et pour cultiver les parcelles. L’analyse de ces indicateurs amène à modifier les pratiques, l’organisation du travail ou la structure.

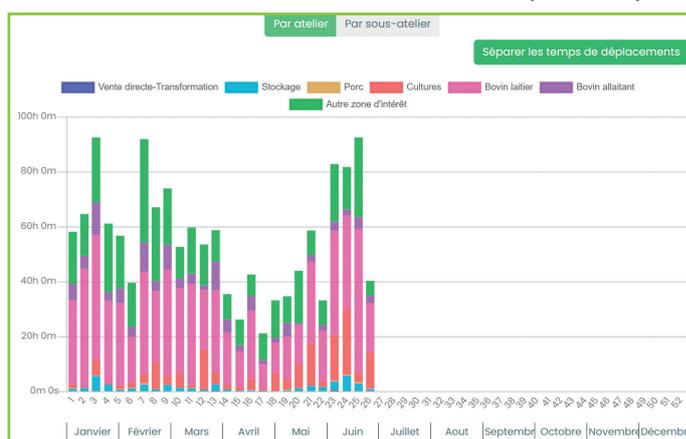
Estimer la rentabilité des ateliers et/ou des investissements et les besoins en main d’oeuvre

En connaissant le temps nécessaire pour chaque activité, il est également possible de calculer des indicateurs de rentabilité d’un atelier ou d’une culture. Cela permet ainsi d’affiner les coûts de production en précisant la charge de travail.

Vous réfléchissez à investir dans un nouvel équipement ? Aptimiz peut vous aider à estimer le temps à gagner et le retour sur investissement attendu.

Vous réfléchissez à remplacer un associé ou embaucher de la main d’oeuvre ? Aptimiz peut fournir un diagnostic d’élevage précis et chiffré.

Tableau de bord de l’interface Web Aptimiz



TÉMOIGNAGE

GAEC de La Mure (Biol 38)

Premier élevage équipé chez Adice

Le Gaec est composé de deux associés (Olivier et Maxime), deux salariés et une apprentie. Yves, récemment retraité reste disponible pour des tâches ponctuelles. Etendu sur 150 ha, cet élevage dispose d'un atelier de 68 vaches laitières; 20 mères allaitantes; un atelier apicole mais également des cochons engraisés et destinés à la vente directe. L'exploitation est en cours de restructuration car la conversion en agriculture biologique est toute récente et l'un des associés vient d'être remplacé.

La diversité d'ateliers et le nombre d'UTH sur cet élevage nécessitent ainsi une réelle organisation et rendent difficile l'analyse du temps de travail de manière précise. L'outil Aptimiz représentait donc une opportunité d'emmenager des chiffres concrets afin d'enrichir les différents questionnements sur la réorganisation de la ferme. Après 6 mois d'enregistrement de données et un entretien avec les deux associés, 4 axes de travail ont été identifiés.

Le premier questionnement concernait **le temps passé au bureau**, une activité chronophage mais nécessaire afin de s'assurer de la bonne conduite de l'exploitation. Aptimiz décompte ainsi les heures administratives quotidiennes réalisées par chaque personne. Dans un élevage où le bureau est bien séparé des autres zones d'élevage, cette donnée est facilement quantifiable.

Le temps passé sur les cultures était aussi une interrogation. La conversion en AB a nécessité des aménagements de pratiques et des charges de mécanisations importantes, les deux associés souhaitaient les diminuer. L'ajout manuel sur l'application des interventions réalisées sur les parcelles permettra de connaître le détail de chaque action (labour, traitements ...) et il est possible d'analyser le temps passé pour les déplacements entre parcelles. L'application peut également analyser la rentabilité et le temps gagné en faisant appel à un entrepreneur.

Le maintien ou l'arrêt de l'élevage des Salers est également une problématique pour les deux associés. Ce troupeau permet aujourd'hui d'entretenir les parcs difficilement accessibles. Malgré une bonne rentabilité économique, cet atelier est gourmand en temps. Aptimiz apportera des données sur le temps réel alloué aux vaches à viande, mais pourra également ajouter une analyse économique en croisant les données des coûts de production. Ainsi, nous pourrions faire une simulation de l'arrêt de l'atelier pour calculer le temps dégagé par UTH, ou encore l'impact de la rentabilité horaire nette à l'échelle de l'exploitation.

Enfin, **le remplacement d'une salariée** dont le départ est prévu prochainement était là aussi questionnant. Les tâches réalisées par Marie et enregistrées cet hiver vont permettre d'identifier clairement le profil de l'offre d'emploi à publier. Au contraire, si Marie n'est pas remplacée, les deux associés pourront s'aider de cette collecte d'informations afin de répartir ses activités auprès de la main d'œuvre restante. La simulation d'une baisse d'UGB pour calculer le temps à gagner serait aussi une hypothèse afin de trouver une solution.

Avec cette 1^o mise en route d'Aptimiz, Olivier et Maxime ont essayé quelques déboires (oubli d'allumage de l'application après des vacances, mise à jour de téléphone...). Cependant les deux associés ont conscience de ce que l'outil peut leur apporter. Chloé, conseiller élevage des éleveurs, suit aussi les enregistrements et apportent une analyse précise sur les 4 problématiques identifiées par les éleveurs.

Chloé GRILLOT, Adice



Olivier et Maxime

TÉMOIGNAGE



Eliane GARDON conseillère Travail et Bâtiment à l'EDE du Puy de Dôme

Se poser des questions pour échanger et anticiper.

Aider les éleveurs à trouver eux-mêmes les réponses à leurs propres questions, Eliane GARDON conseillère Travail et Bâtiment à l'EDE du Puy de Dôme nous témoigne de sa mission autour de l'audit travail.

En quoi consiste ton intervention ?

Je questionne tous les travailleurs sur trois points :

Quels sont vos objectifs personnels et professionnels ?

Quelles tâches aimez-vous faire, quelles tâches vous pèsent ?

Quelles tâches êtes-vous prêt à déléguer et celles que vous voulez garder ?

Si je ne connais pas l'exploitation, je fais le tour des équipements. Je lance la discussion et j'amène les éleveurs à réfléchir. Je dégage, au fur et à mesure des échanges et des propositions avancées, les points positifs et les limites de chacune. On finit par trouver des solutions. Le fait de s'exprimer sur ses propres objectifs permet de partager et de trouver un bon compromis. L'audit travail englobe aussi bien les objectifs personnels que professionnels. À noter que les exploitants qui font appel à moi sont sensibilisés au sujet. J'ai le rôle de médiateur pour faciliter les échanges. Il faut s'assurer que chacun soit bien compris des autres.



A quel moment intervient-tu dans les exploitations ?

J'occupe le poste de conseillère bâtiment à l'EDE du Puy de Dôme. Ainsi, le sujet de l'organisation du travail est un point essentiel sur lequel je sensibilise les éleveurs.

Je travaille avec mes collègues de Conseil élevage Lait et Viande qui me passent le relais lorsqu'ils perçoivent des problèmes d'organisation et que les éleveurs sont prêts à échanger sur le sujet.

J'interviens aussi dans des groupes d'éleveurs existants, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture ou de Conseil Elevage. C'est une autre façon de travailler, tout aussi intéressante.

Même avec des systèmes et des logiques de fonctionnement très différents, les éleveurs sont ouverts et communiquent sur ce qu'ils aiment faire, ce qu'ils affectionnent moins et exposent les solutions qu'ils ont mises en place. Les échanges sont riches et chacun va se questionner et apporter des améliorations dans son élevage.



Quelles sont les problématiques les plus fréquentes ?

Les éleveurs veulent se libérer un moment pour casser le rythme de l'astreinte ou pour se libérer du temps. « C'est lourd, il faut être là tous les jours, deux fois par jour » lâchent facilement les éleveurs. Ils évoquent fréquemment la pénibilité et la durée de certaines tâches. Pour l'ergonomie du travail, je chronomètre, je mesure, je prends des photos, je filme. Lorsque l'éleveur se voit agir, c'est lui-même qui analyse son propre travail. A coup sûr, il trouve des solutions. J'aime qu'ils prennent conscience des postures inconfortables, répétitives. En général, on trouve facilement des propositions simples et efficaces à mettre en place.

Lors d'aménagement ou de construction, il faut imaginer les circuits de l'éleveur pour faire toutes les tâches, les sens de circulation de la naissance au sevrage, à la sortie du bâtiment. Les abords du bâtiment, les accès et la circulation ne sont pas à négliger.

Dans les exploitations avec plusieurs associés et/ou salariés, la mise en place d'outils de communication est nécessaire. Des réunions hebdomadaires peuvent être mises en place pour traiter de l'administratif et des travaux à prévoir. Côté organisation, un planning dans la laiterie permet de noter les réunions, les congés, les rendez-vous extérieurs. C'est plus facile et c'est important pour savoir comment remplacer une personne absente et gérer l'emploi du temps de chacun.

Propos recueillis par J CHAUSSAROUX, CEL 63